

Ecrit par le 12 février 2026

Interconsulaire : des vœux à trois voix



Les trois chambres consulaires de Vaucluse (la Chambre de métiers et de l'artisanat, la Chambre d'agriculture et la Chambre de commerce et d'industrie) viennent de présenter conjointement leurs vœux pour l'année 2026. Dans un contexte économique agité, les trois organismes ont tenu à marquer « l'union sacrée de ces piliers de l'économie locale.

La présence de nombreux acteurs économiques et de décideurs institutionnel et politique « est le signe de la valeur et du dynamisme de nos partenariats pour le développement économique de notre beau département » s'est félicité Valérie Coissieux, présidente de la Chambre de métiers et d'artisanat en Vaucluse lors des vœux interconsulaires qui se sont déroulés à la chapelle Saint-Praxède à Avignon.

« Les chambres consulaires ont toujours été présentes pour ceux qui souhaitent créer, se développer ou rebondir. »

Valérie Coissieux, présidente de la Chambre de métiers et d'artisanat en Vaucluse

Celle qui est aussi présidente en exercice du Comité inter-consulaire poursuit : « Une fois de plus, nos trois chambres consulaires ont souhaité organiser cette cérémonie ensemble pour rappeler notre mission

Ecrit par le 12 février 2026

commune : contribuer au développement économique de notre territoire en organisant, appuyant et coordonnant toutes actions de promotion nécessaire à cela. On le voit, notre association, créée en janvier 1984, s'intéressait déjà au marketing territorial et ce, avant même que le concept soit développé.

Ensemble, nos trois chambres consulaires réaffirment notre engagement pour le développement et la valorisation des acteurs du territoire vauclusiens », insiste Valérie Coissieux qui rappelle le rôle collectif des chambres. « Rester à la hauteur de nos missions, répondre aux attentes de nos entreprises avec une résilience exemplaire, et refuser de céder à la tentation du pessimisme. Les chambres consulaires ont toujours été présentes pour ceux qui souhaitent créer, se développer ou rebondir. Cette mission n'a jamais été aussi essentielle qu'aujourd'hui. »

« On est fier de nos chambres consulaires. »

Sophie Vache, présidente de la Chambre d'Agriculture de Vaucluse

« On est fier de nos chambres consulaires », complète Sophie Vache, présidente de la Chambre d'Agriculture de Vaucluse.

« Nous sommes aussi très fiers de nos produits et de ce que nous produisons dans notre département », enchaîne celle qui découvre cette structure interconsulaire depuis son élection au printemps dernier afin de succéder à Georgia Lambertin devenue présidente de la Chambre régionale de l'agriculture de Provence-Alpes-Côte d'Azur.

« L'interconsulaire, c'est la force du collectif. »

Dominique Damiano, vice-président de la CCI de Vaucluse

« L'interconsulaire, c'est la force du collectif », assure de son côté Dominique Damiano, vice-président de la CCI de Vaucluse. L'occasion pour celui qui en charge du commerce d'évoquer notamment [les projets du label éco-défis](#), l'économie circulaire et plus particulièrement le dossier de la gestion des déchets des entreprises, les difficultés d'essor de l'opération des chèques-cadeaux de l'interconsulaire.

« Dans l'intérêt général, nous continuerons, bien sûr, à être partie prenante dans les différentes structures où figure la CCI de Vaucluse », termine Dominique Damiano.

Dans tous les cas « l'heure est à la transversalité, insiste en chœur les représentants des trois chambres vauclusiennes. Qu'il s'agisse d'artisanat, d'agriculture ou de commerce, les chambres consulaires maintiennent plus que jamais leur engagement pour le développement économique et la valorisation des acteurs du territoire. »

Ecrit par le 12 février 2026

Le soutien du département

Egalement présente Dominique Santoni, présidente du conseil départemental de Vaucluse qui a présenté [ses vœux quelques jours auparavant à Oppède](#) a insisté : « Je suis pas ici par habitude. Je suis là par conviction. Parce que l'attractivité du Vaucluse se construit avec nos agriculteurs, nos chefs d'entreprise, nos artisans. Ceux qui véritablement produisent, innovent, vendent... Ceux qui sont véritablement dans la réalité sur l'ensemble de notre territoire. Je crois que l'attractivité ce n'est pas un mot. L'attractivité ce sont les exploitations agricoles, des artisans, des commerces de proximité, des entreprises, des industries, des industries touristiques et des services. L'attractivité, c'est véritablement tout un écosystème. Et cette attractivité, elle repose sur trois piliers qui sont indissociables : l'agriculture, l'artisanat et le commerce, accompagné donc bien entendu par la CCI, la chambre des métiers et la chambre d'agriculture. Aucun ne va sans les autres. »

La Région appuie les Chambres

Pour sa part, Bénédicte Martin, vice-présidente, en charge de l'agriculture, de la viticulture, de la ruralité et du terroir au Conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur « il était impensable que la Région ne soient pas présentes à ces vœux interconsulaires car nous sommes la collectivité de l'économie aux côtés des communautés communes et d'agglomération. En effet, la Région Sud en charge la stratégie économique, l'organisation des filières ou bien encore le financement des entreprises. A ce titre, nous travaillons tout naturellement avec trois chambres consulaires. Tout particulière l'agriculture dans ce département où, plus qu'ailleurs, il y a de grands défis structurants à relever notamment les aménagements hydrauliques. Nous accompagnons aussi les entreprises au quotidien sur ce territoire. Nous avons par exemple un service financement des entreprises à l'antenne de la Région à Avignon. Et quand il y a des projets, on sait se mettre autour de la table avec le Département et son agence VPA, avec les pôles de compétitivité, avec l'Etat pour accompagner ces dossiers. »

Un siècle au service du commerce de proximité

Ecrit par le 12 février 2026



Le 99e congrès de la Fédération nationale des marchés de France se déroule cette semaine à Avignon qui accueille pour la 4e fois cet événement annuel majeur pour les commerçants non-sédentaires.

L'occasion pour la principale organisation de défense professionnelle du commerce ambulant, créée en 1921, de faire entendre la voix de ses 20 000 adhérents regroupés au sein de 150 syndicats et organisations professionnelles répartis sur tout le territoire hexagonal.

Avec au menu de ces réflexions : la dynamisation des centres-villes, la gestion des déchets, l'occupation du domaine public ou bien encore la distorsion de la concurrence des grandes surfaces.

Consultez le hors-série "99e congrès de la Fédération nationale des marchés de France" réalisée par [l'Echo du Mardi](#)

Ecrit par le 12 février 2026



1,20 € - Hebdomadaire économique et juridique habilité à recevoir les annonces légales et judiciaires - Fondé en 1839 - 42, cours Jean-Jaurès - CS 90090 - 84006 Avignon cedex 1 - 04 90 16 54 00 - www.p184.com